

# COMMUNE DE FARGES

## Procès-verbal n°32 du Conseil Municipal Séance du 19 juillet 2016

**Présents** : GRAZIOTTI Monique - CAILLET Catherine - PLISSONNIER Noël - DAVIT Catherine - AMADIEU Dimitri - ARMAND Simone - EVRARD Corinne - GALLETTI Yveline - LOVENJAK-LEBEUF Sonia -- MARTIN Arnaud - REY Michel - WAPOU Joseph

**Absents excusés** : BESTMANN Patrick **Absents** : ORIA Gaël - FILPA Laurent

### 1. Conseil municipal :

- Désignation du secrétaire de séance : Yveline GALLETTI
- Procès-verbal de la séance N° 31 : Mme GRAZIOTTI précise que la nouvelle réglementation des primes (RIFFSEEP) ne s'applique pas, à ce jour, au service technique, les décrets d'application de la loi n'étant pas sortis. **Accepté à l'unanimité.**

### 2. Urbanisme (pour information) : ont été délivrées les demandes d'urbanisme :

DP : TROTTIN – GOASAMPIS – BONNIER PC : Néant

### 3. Communauté de Communes du Pays de Gex : Les comptes rendus sont disponibles en Mairie.

### 4. Délibérations :

- Offres pour l'espace rencontre : La commission d'appel d'offre s'est réunie les 07 et 18 juillet pour étudier les propositions. Trois entreprises ont soumissionné : F.C.E., S.A.E.V., et TARVEL. Selon les critères prévus la société TARVEL, sise à GENAS (69) est retenue. Le coût des travaux est de 181 949,92€ HT. Les installations des jeux seront en acier inoxydable et les options suivantes sont retenues : cabane de jeux plus conséquente, balançoire double, carrousel, bancs, corbeilles. Le marché sera notifié les prochains jours et les travaux débuteront début septembre. **10 pour 2 abstentions** (GALLETTI Yveline – MARTIN Arnaud).
- Décision modificative N° 01 : trois recettes n'étaient pas confirmées au moment du vote du BP et le montant de la DGF a été trop évalué, il y a lieu de le diminuer.  
Section fonctionnement : + 4 592,00€ et section investissement : + 36 900€ **Accepté à l'unanimité**

M. BLANC, Géomètre expert à Saint-Genis-Pouilly, a adhéré au programme national « PRESAGE ». Il propose des études de faisabilité pour la voirie ou les bâtiments à un coût inférieur au marché. Il lui sera confié deux études de voirie : le carrefour rue de la République rue du Quart d'Avo / route d'Asserans et rue du Quart d'Avo. **Accepté à l'unanimité**

- Modification du tableau des emplois : Il est rappelé que les deux ATSEM ont demandé des mises en disponibilité pour convenance personnelle. Le poste de 32 heures est reconduit. Pour celui de 28 H il est proposé de le ramener à 17H50. Pour (GRAZIOTTI M. AMADIEU D. WAPOU J. LOVENJAK S. REY Michel) 7 abstentions 0 contre.

### DIVERS :

- Rue du Quart d'Avo : Plusieurs riverains ont demandé l'installation des « dos d'âne » ou de plateau, la vitesse étant excessive. Il est fait remarquer que les installations de 2015 rue Pierre Malfant ne sont pas suffisamment efficaces. Une étude sera confiée à M. BLANC, Géomètre expert, dans le cadre du programme « PRESAGE ».

- Les travaux de réfection de la chaussée de la route du Col du Sac sont en cours.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue Pierre Mallfant (tranche N° 1) devraient commencer prochainement. Ils dureront environ trois mois. La circulation sera assurée par un feu et le parking privé sera interdit pendant cette période.
- Le lotissement « Pré de la Vigne » se termine. Quatre logements sociaux ont été attribués : Ceux de la Mairie à Mme PILARD Julie - M. DESPRES Adrien et MM. SIMON Philippe Le logement réservé préfecture à Mme MEINDER Carine et celui des 1% à Mme VITTET Jessica.
- L'association de protection de la nature, en charge du programme « salamandre » route de Pougny (carrefour route poses, avant la petite casse) a rencontré les Maires de Farges, Péron et Pougny. Leur action devrait s'intensifier ces prochaines années. Ils envisagent de fermer la circulation sur cette route pendant les périodes répertoriées. Les trois Maires s'opposent catégoriquement à cette décision et une solution pour éviter le déplacement de ces salamandres sera étudiée.
- Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, la CCPG a dépêché des cabinets d'études pour ajuster le tracé des couloirs écologiques et pour trouver la compétence « déchets inertes », des sites doivent être répertoriés pour recevoir les installations futures. Les cartes proposées ne sont pas l'unanimité au sein du conseil et un courrier sera adressé à la CCPG pour modification.
- Le panneau de vitesse installé route de Pougny semble être trop prêt de l'embranchement. Il sera déplacé prochainement. Simone ARMAND demande la vérification de la signalétique du rond-point, route de Pougny car les voiture descendent beaucoup trop vite de la rue de la république et franchissent en ligne droite ledit rond-point.

Séance levée à 21H50

Le Secrétaire de séance,  
GALLETTI Yveline

